

1 – Tableau de garanties du produit RC PRO / Protection Juridique

Responsabilité civile professionnelle	Garantie	Montants assurés par année d'assurance et par sinistre	Franchise
Tous dommages confondus :	En inclusion	Jusqu'à 500 000 € (ou 8M € pour les professions médicales)	250 € par sinistre
Dont :		500 000 €	Sans Franchise
- Dommages matériels et immatériels consécutifs ou non			
- Dommages corporels		25 000 €	
- Frais de retrait		25 000 €	

Responsabilité civile Exploitation à l'égard des tiers et Responsabilité civile Employeur à l'égard des tiers, de la sécurité sociale et de vos préposés	Garantie	Montants Assurés	Franchise
Tous dommages confondus :	En inclusion	6 000 000 € par sinistre 12 000 000 € par année d'assurance	Sans franchise pour les dommages corporels
Dont :			
- Dommages matériels		850 000 €	250 € par sinistre
- Dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels		375 000 €	Sans Franchise
- Dommages immatériels non consécutifs à des dommages matériels		120 000 €	Sans Franchise
- Conséquences de la faute inexcusable de l'employeur		1 500 000 €	Sans Franchise

(*2) par année d'assurance

Responsabilité civile Atteinte à l'environnement	Garantie	Montants assurés par année d'assurance et par sinistre	Franchise
Tous dommages confondus :	En inclusion	400 000 €	Sans franchise
Dont :			
- Dommages matériels		100 000€	Sans Franchise
- Dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels		50 000 €	
- Dommages immatériels non consécutifs à des dommages matériels		25 000 €	
- Remboursement des dépenses engagées par l'assuré pour procéder aux opérations de neutralisation, isolations et élimination des substances polluantes		25 000 €	

Protection juridique	Garantie	Montants assurés par année d'assurance et par litige	Franchise
Tous dommages confondus : Bibliothèque digitale Informations juridiques Mises en relation avec des avocats partenaires Protection juridique	En inclusion	Jusqu'à 50 000 €	Sans franchise

Malveillance informatique - Cyber	Option	Montants assurés par année d'assurance et par sinistre	Franchise
Tous dommages confondus :	En option	Jusqu'à 100 000 €	10% du capital assuré par sinistre
Dont : <ul style="list-style-type: none"> - Atteinte aux informations et reconstitution des données - Protection des données personnelles et notification - Cyber-extorsion de fonds - Responsabilité civile - Perte d'exploitation 		Jusqu'à 100 000 €	10% du capital assuré 10% du capital assuré 10% du capital assuré 10% du capital assuré 4 jours

Matériel informatique et mobilier professionnel	Option	Montants assurés par année d'assurance et par sinistre	Franchise
Tous dommages confondus :	En option	Jusqu'à 75 000 €	3 % du capital assuré par sinistre

Biens confiés	Option	Montants assurés par année d'assurance et par sinistre	Franchise
Tous dommages confondus :	En option	Jusqu'à 75 000 €	3 % du capital assuré par sinistre

Assistance en cas de malveillance informatique	Garantie	Informations pratiques	Franchise
Service d'assistance téléphonique en cas d'attaque informatique, afin de vous apporter une aide d'urgence pour déployer les contre-mesures permettant de limiter l'attaque informatique et de préconiser des actions de remédiation à court terme.	En inclusion	24h/24, 7j/7 Numéro d'appel dédié : 01 47 58 23 67 email : cyber-madp@inquest-risk.com	Sans franchise